

Intitulé de la formation : BAFA - Approfondissement

Durée : 6 jours soit 48h

Public visé et prérequis :

Avoir validé sa formation générale et son stage pratique pour l'inscription à la formation d'approfondissement.

Objectifs de la formation :

- Appréhender et approfondir les fonctions et aptitudes liées à la fonction d'animateur.trice en ACM
- Valider son cursus de formation afin d'obtenir la qualification BAFA permettant d'encadrer des mineurs en accueil collectif

Parcours et méthodes pédagogiques :

Tout le parcours est basé sur la pédagogie participative, alternant apports d'informations, cas concrets et analyses des pratiques.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.trice permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Les organisateurs de ces accueils sont en majorité des associations, des mairies ou des comités d'entreprise. Ils peuvent être également des sociétés commerciales ou des particuliers.

La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs :

1° La préparation de l'animateur.rice à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° L'accompagnement de l'animateur.rice vers le développement d'aptitudes lui permettant de:

- transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit

Détail du programme de formation BAFA - Approfondissement

individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
-apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Moyens techniques :

- Matériel de formation mis à disposition des participants par l'organisme de formation (papeterie, tableau, ...)
- Supports pédagogiques élaborés et mis à disposition par les formateurs
- Espace de formation : salle de formation, tables, chaises... mis à disposition par la structure sur laquelle se déroule la formation
- Formation proposée en internat ou ½ pension

Suivi et évaluation :

- Questions diverses
- Analyse et bilan de la dynamique de groupe et individuelle en début et fin de formation
- Evaluation et auto-évaluation en milieu de formation et fin de formation
- Temps de régulation réguliers
- Analyse des pratiques tout au long de la formation
- Accompagnement des stagiaires par l'équipe de formateurs
- Feuille d'émargement par demi-journée de formation
- Attestation individuelle de participation à la formation

Encadrement pédagogique :

Formation animée, encadrée et suivie par une équipe de formateur.trice.s qualifié.e.s et d'expérience.
Minimum : 1 directeur.rice de formation et 1 formateur.rice par session.

Fédération Familles Rurales de l'Ain
25 Place des Bons Enfants
01000 BOURG EN BRESSE

Responsable des formations, référente pédagogique et référente handicap

- Sandrine
MARTINAND -

07 82 24 22 77

sandrine.martinand@famillesrurales.org